

**PROTOCOLES D'ACCUEIL
EQUIPEMENTS SPORTIFS
(GYMNASES ET COMPLEXE VIEUX MELCHIOR)**

EQUIPEMENTS SPORTIFS - OUVERTURE DEPUIS LE MERCREDI 10 JUIN 2020				
LIEUX / EQUIPEMENTS SPORTIFS	HALLE JEANNIE LONGO TYPE X de 3ème catégorie	GYMNASE FLEMING TYPE X de 3ème catégorie	GYMNASE DES PIES TYPE X de 3ème catégorie	COMPLEXE VIEUX MELCHIOR Type PA de 2ème catégorie
ACCUEIL USAGERS	<p>- Venir et repartir en tenue adaptée - venir avec une paire de chaussure spécifique pour la pratique à l'intérieur dans un sac spécifique / amener son matériel individuel, si possible son gel hydro alcoolique et sa bouteille d'eau marquée à son nom</p> <p>- Passage obligatoire aux sanitaires pour se laver les mains à l'arrivée et au départ du site, sauf si nettoyage des mains avec une solution hydro alcoolique individuelle, en suivant le sens de circulation établi par la Ville - éviter les croisements de personnes dans les endroits restreints.</p> <p>- Port du masque OBLIGATOIRE à toute personne de 11 ans et + dans tous les déplacements à l'intérieur de l'équipement en dehors de la pratique sportive.</p> <p>- Un registre (feuille de présence - coordonnées des pratiquants) doit être tenu par l'utilisateur du créneau pour le communiquer aux autorités sanitaires si besoin</p> <p>- Les accompagnateurs de mineurs doivent rester en dehors de l'équipement sportif (pas d'entrée dans le gymnase ou équipements sportifs).</p> <p>- L'association ne devra en aucun cas déverrouiller les accès des portes principales à l'équipement pour éviter toute entrée non prévue. Elle devra s'organiser en interne (rdv devant l'équipement par exemple) pour faire rentrer les pratiquants en une seule fois.</p>			
CRENEAUX ATTRIBUES	Les créneaux habituels validés au titre de la saison 2020 - 2021			
PLATEAU SPORTIF	1 personne pour 4m ² si activité statique - espacées de 5 m pour les activités modérées - espacées de 10m pour les activités intenses / Les activités se déroulent dans des conditions à permettre le respect d'une distance de 2m sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas (sports collectifs et de combat)			
DOJO	1 personne pour 4m ² si activité statique - espacées de 5 m pour les activités modérées - espacées de 10m pour les activités intenses / Les activités se déroulent dans des conditions à permettre le respect d'une distance de 2m sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas (sports collectifs et de combat)	/	1 personne pour 4m ² si activité statique - espacées de 5 m pour les activités modérées - espacées de 10m pour les activités intenses / Les activités se déroulent dans des conditions à permettre le respect d'une distance de 2m sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas (sports collectifs et de combat)	/

**PROTOCOLES D'ACCUEIL
EQUIPEMENTS SPORTIFS
(GYMNASES ET COMPLEXE VIEUX MELCHIOR)**

LIEUX / EQUIPEMENTS SPORTIFS	HALLE JEANNIE LONGO TYPE X de 3ème catégorie	GYMNASE FLEMING TYPE X de 3ème catégorie	GYMNASE DES PIES TYPE X de 3ème catégorie	COMPLEXE VIEUX MELCHIOR Type PA de 2ème catégorie
SALLE DE DANSE	1 personne pour 4m ² si activité statique - espacées de 5 m pour les activités modérées - espacées de 10m pour les activités intenses / Les activités se déroulent dans des conditions à permettre le respect d'une distance de 2m sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas (sports collectifs et de combat)	/	/	/
SALLE DE MUSCULATION	1 personne pour 4m ² si activité statique - espacées de 5 m pour les activités modérées 1 appareil de musculation utilisé sur 2 Désinfection du matériel après chaque usage par l'utilisateur avec son propre matériel de désinfection Si assistance à une autre personne, port du masque OBLIGATOIRE + nettoyage des mains au gel hydro alcoolique	/	/	/
SAE	/	FERMEE POUR RAISONS DE SECURITE	/	/
SIEGES ASSOCIATIFS	/	1 personne par local Pas d'attente dans les couloirs	<u>A l'étage</u> : 2 personnes par local et pas d'attente au niveau de la coursive <u>Au Dojo</u> : 1 personne dans le local	Accessible pour réunion en respectant les gestes barrières
GRADINS	INTERDIT sauf pour déposer sac du pratiquant	INTERDIT	/	1 pers tous les 4 m ² avec port du masque obligatoire
VESTIAIRES	INTERDITS	INTERDITS	INTERDITS - sauf Vestiaires n°2 et 3 pour accéder aux sanitaires pour les pratiquants dans le dojo L'espace sera matérialisé pour que la zone change ne soit pas utilisée	INTERDITS

**PROTOCOLES D'ACCUEIL
EQUIPEMENTS SPORTIFS
(GYMNASES ET COMPLEXE VIEUX MELCHIOR)**

LIEUX / EQUIPEMENTS SPORTIFS	HALLE JEANNIE LONGO TYPE X de 3ème catégorie	GYMNASE FLEMING TYPE X de 3ème catégorie	GYMNASE DES PIES TYPE X de 3ème catégorie	COMPLEXE VIEUX MELCHIOR Type PA de 2ème catégorie
SANITAIRES	AUTORISES ET REGULES : maintien des portes ouvertes pour éviter les surfaces contact, distanciation physique, sèche-mains interdits, 1 lavabo accessible sur 2 dans les sanitaires équipés de nombreux lavabos			
BAR-BUVETTE / CUISINE	Les lieux de convivialité et de regroupement sont INTERDITS			
LOCAUX DE RANGEMENT	Respect de la distanciation physique selon les espaces - pas plus de 2 personnes			
ENTRETIEN	<p>Entretien journalier renforcé sur la journée notamment au niveau des surfaces de contact (poignées de portes, interrupteurs, boutons etc...) et sanitaires soit entre 2 et 3 fois par jour (présence gardiens du lundi au vendredi de 7h à 15h) Entretien des surfaces sol 1 fois par jour, poubelle vidées tous les jours</p> <p>Prise en charge de l'entretien des surfaces contact par l'utilisateur en l'absence de personnel communal (créneaux à partir de 15h ou le week-end) par signature de la convention annuelle de mise à disposition des locaux (cf article 4.3 relatif aux obligations de l'utilisateur).</p>			
SENS DE CIRCULATION	<p>Pour l'accès au plateau sportif : entrée principale - accès sanitaires derrière la buvette - ouverture des portes accès plateau - sortie par la porte du couloir des vestiaires 1 à 4 (sauf pour celui qui doit réenclencher l'alarme de l'ERP)</p> <p>Pour l'accès au 1er étage : entrée secondaire côté tennis (fermeture à clé de la porte donnant sur le plateau sportif) - accès sanitaires publics à l'entrée du hall - distinguer pour dojo et salle de musculation une entrée et une sortie car 2 portes d'accès par salle - sortie possible par l'issue de secours (escalier) sauf pour celui qui doit réenclencher l'alarme de l'ERP.</p>	<p align="center">Accès au 1er étage interdit (bar - gradins et SAE)</p> <p><u>Plateau sportif</u> : Entrée principale - accès sanitaires du plateau sportif seulement - Sortie par issue de secours côté piste d'athlétisme (sauf pour celui qui réenclenche l'alarme de l'ERP)</p> <p><u>Accès aux sièges</u> : entrée principale - accès sanitaire plateau sportif - 1ère porte à côté du bureau gardien - sortie par plateau sportif (sauf pour celui qui réenclenche l'alarme de l'ERP)</p>	<p>Pour l'accès au plateau sportif : entrée principale - accès sanitaires publics - sortie par l'entrée car double porte</p> <p><u>Pour l'accès aux sièges associatifs à l'étage</u> : entrée principale et sortie à l'opposé pour éviter les croisements (escalier et issue de secours côté chaudière). Celui qui ferme le bâtiment peut repasser par l'entrée principale pour descendre le rideau de l'entrée principale.</p> <p><u>Pour l'accès au dojo</u> : Entrée par le SAS - accès uniquement aux sanitaires des vestiaires n°2 et 3 - sortie par issue de secours du dojo sauf l'encadrement pour fermeture</p>	Les espaces sont relativement importants pour que les groupes ne se croisent pas.

Respect de la doctrine générale : gestes barrières - distanciation physique - affichage des consignes et information sur les entrées - sorties